

1 – Éléments à fournir pour l'assainissement collectif

Agglomération du Bourg de Pont en Royans :

Zone ouverte à l'urbanisation	Dénomination de la zone et type de zone	Nombre maximal d'équivalent-habitants existants	Nombre cumulé d'équivalent-habitants prévus à court terme (3 ans)	Nombre cumulé d'équivalent-habitants prévus à moyen terme (6 ans)	Nombre cumulé d'équivalent-habitants prévus à long terme (10 ans)
1AUa	Le Sert Zone à vocation d'habitat	+0	+0	+40	+0
Totaux		+0	+0	+40	+0

2 – Données relatives de l'agglomération d'assainissement de Pont en Royans

2.1 - Station d'épuration - Renseignements généraux

Renseignements à fournir	
1/	Station d'épuration Station d'épuration intercommunale de St Nazaire – ZA des Triboulières Maître d'ouvrage : SMABLA
2/	Historique de la station d'épuration Station mise en service le 08/12/2011
3/	Régime administratif Loi sur l'Eau Ouvrage soumis à autorisation Date de l'acte administratif 08/04/2010
4/	Type et traitement en place et projet Biofiltre
5/	Capacité actuelle de traitement 22 000 EH Dessert 11098 habitants au 31/12/2019
6/	Cas d'une station intercommunale oui

2.2 - Fonctionnement de la station

Renseignements à fournir	
1/	Conformité règlementaire de la station Station conforme en performance et en équipement en 2019
2/	Dysfonctionnements éventuels observés Sans objet
3/	Charge actuelle de la station 214.4 tMS de boue produites en 2019
4/	Marge en traitement de pollution à la station 10902 EH

2.3 – Données relatives aux réseaux

Renseignements à fournir	
1/	Équipement et fonctionnement des réseaux Maître d'ouvrage : SMABLA
2/	Réalisation de l'étude diagnostique Oui, en 2010
3/	Type de réseau Séparatif pour le village
4/	Bassin d'orage Sans objet
5/	Déversoir d'orage Sans objet
6/	Poste de relèvement Sans objet
7/	Évaluation de la part des eaux claires parasites dans l'effluent en entrée de station Non connue
8/	Conclusions de l'étude diagnostic et suite donnée par le maître d'ouvrage Un programme de travaux a été proposé en 2010 dans le cadre de l'étude diagnostique avec pour objectifs : <ul style="list-style-type: none">- Réduction des eaux claires parasites permanentes,- Réduction des eaux claires parasites météoriques,- Amélioration du traitement,- Amélioration de l'exploitation Le raccordement du système d'assainissement au SMABLA a été réalisé en 2012.

3 – Éléments à fournir pour l'assainissement non collectif

Cf. zonage d'assainissement

4 – Éléments à fournir pour l'assainissement des eaux pluviales

4.1 - Renseignements généraux

Renseignements à fournir	
1/	Collectivité compétente en matière de gestion des eaux pluviales Commune de Pont en Royans
2/	Régime administratif Loi sur l'Eau Point de rejet : Pas de régularisation réalisée Ouvrages de rétention : 0
3/	Type de gestion des eaux pluviales Infiltration ou rejet en milieu superficiel selon les prescriptions du zonage pluvial
4/	Capacité actuelle des collecteurs des eaux pluviales Non connue

4.2 – Bassins versants

Absence de schéma directeur des eaux pluviales.